



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES PUBLICS

Centre de ressources d'Auvergne-Rhône-Alpes

Atelier Entreprises & marchés publics : comment faire coïncider l'offre et la demande ?

Compte-rendu de l'atelier du 12 avril 2022

L'État (SGAR et DREAL), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME et la Banque des Territoires ont initié la mise en place d'un [Centre de ressources régional pour la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics](#) afin de mettre à disposition l'information disponible et de faire gagner en visibilité les outils existants.

- [Télécharger les présentations des intervenants](#)
- [Visionner le replay de l'atelier](#)
- [Consulter les ressources associées aux présentations](#) (cahier des charges, note)

Soutenu par



Animé par



PROPOS INTRODUCTIF

Dans un contexte où l'enjeu est de faire et plus et mieux en matière de rénovation énergétique des bâtiments, l'implication des entreprises locales est nécessaire et garantit des retombées économiques pour le territoire. Pour être sûr de faire coïncider l'offre et la demande, il est nécessaire de mettre en place une stratégie en amont.

Cet atelier présente trois niveaux de stratégies applicables à votre projet en matière de sourcing des entreprises travaux.

ÉTUDE DE CONNAISSANCE DU TISSU LOCAL D'ENTREPRISES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE CANTAL

✓ **Martin Mespoulhes, Direction Départementale des Territoires du Cantal**

Contexte

L'étude a été pilotée au 1^{er} semestre 2021 afin d'améliorer la connaissance du tissu local d'entreprises de rénovation en raison d'une augmentation des besoins à venir (demande émanant du SPPEH et de la multiplication des démarches bâtimentaires dans la sphère publique).

Méthode

L'état des lieux territorialisé devait fournir un ensemble d'informations : nombre d'entreprises, localisation, segment de la rénovation, organisation de la filière.

La zone d'étude était le département néanmoins les frontières ne sont pas étanches, le périmètre a donc été élargi afin de prendre en compte les zones de chalandise dans lesquelles les entreprises interviennent.

Un COPIL a été organisé pour le suivi et la discussion des résultats avec les principaux acteurs : les chambres consulaires, les Fédérations professionnelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.

L'étude a été menée entre janvier et juin 2021 pour un coût de 15 000€ et a été sous-traitée à un bureau d'étude privé. Le coût inclut l'étude quantitative et qualitative.

L'étude a été menée avec deux méthodes complémentaires d'enquête :

- Quantitative : utilisation et croisement de quatre bases de données pour un recensement des entreprises, tous segments de la rénovation compris (capacité d'ingénierie, maintenance, équipement, organismes de formation, entreprises de rénovation des bâtiments patrimoniaux).
- Qualitative : questionnaires et entretiens avec un échantillon représentatif

Résultats

- 2500 entreprises recensées, dont 1382 ont leur siège dans le Cantal ;
- 49 entreprises interrogées dont 42 du Cantal.

Enseignements

- Sous-effectif des entreprises de rénovation globale par rapport aux départements voisins (nombre d'entreprises pour 1000 habitants) ;
- Problème de recrutement et fidélisation de personnel formé ;
- Enjeu de transmission des entreprises par rapport à l'âge des dirigeants ;
- Plan de charge élevé, inquiétude sur le moyen à long terme.

Axes de progrès identifiés par le cabinet :

- Attractivité de la filière bâtiment de formation ;

- Compétences de la maîtrise d'ouvrage et accompagnement ;
- Compétences des entreprises et qualification RGE ;
- Animation de la filière, coopération et transmission d'entreprises ;
- Commande publique.

Le détail des axes de progrès identifiés est consultable dans les présentations.

Session Q/R

- Quelle échelle est pertinente ?

L'étude doit être menée à minima à l'échelle du département, l'EPCI n'est pas pertinente.

EXEMPLE DE RÉUNION DE SOURCING AVEC LES PME

✓ Isabelle Dufour, Lyon PACTE PME – Lyon Métropole CCI

Lyon PACTE PME a été lancé en 2015 et est un dispositif agissant pour tout le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'objectif est de mettre en relation les grands comptes publics et privés et les entreprises de la région – PME, TPE, Startups – (les entreprises nationales sont privilégiées).

Plusieurs actions peuvent être mises en place par Lyon PACTE PME pour trouver des entreprises répondant aux besoins des Grands Comptes :

- Business meetings ;
- Conférences à thèmes d'achats ;
- Promotion d'appels à projets, à compétences, des appels d'offres proposés par les grands comptes ;
- Un cercle HA ;
- Des innovation datings.

Chiffres clefs – depuis 2016 :

- 123 rencontres de Grands Comptes et d'entreprises du territoire organisées ;
- 319 Grands Comptes
- 6809 représentants de PME/TPE/Startups

Lyon PACTE PME organise régulièrement des événements (liste détaillée consultable dans la présentation), exemple :

- 5 mai 2022 : [Forum bâtiments durables et responsables. La vie des matériaux, le recyclage et la gestion des déchets.](#)

Ces événements permettent une mise en relation qui permet à ceux souhaitant lancer des marchés de mieux connaître le tissu d'entreprises capable de répondre et leurs contraintes et d'informer ces dernières de leurs attentes.

Session Q/R

- Les collectivités peuvent-elles être considérées comme des Grands Comptes ?

Oui, les collectivités sont considérées comme tel. On pourrait par exemple imaginer un événement lancé par un EPCI pour échanger avec les entreprises sur un programme de rénovation de bâtiments publics sur son territoire.

EXEMPLE D'UN SOURCING POUR UN CONTRAT D'EXPLOITATION DE BÂTIMENTS PUBLICS

✓ Julien Caronnet, Syndicat d'énergie de l'Ardèche

Contexte

Cette activité de sourcing est partie d'une problématique de maintenance des chaufferies dans les écoles en Ardèche. La maintenance était mal réalisée, les chaudières étaient vieillissantes, les contrats étaient simples (intervention en cas de panne) et ne permettaient pas de prévoir le remplacement des installations, les enjeux d'économie d'énergie étaient mal pris en compte.

L'enjeu était de mettre en place un marché d'exploitation groupé avec des objectifs de réduction de consommation d'énergie tout en améliorant la qualité d'utilisation du service. Deux freins avaient été identifiés :

- Les entreprises répondant aux marchés d'exploitation de chauffage sont de taille importante;
- Le territoire ardéchois comporte des routes difficilement accessibles et implique des temps de trajet longs limitant la concurrence.

Méthode

- Un premier sourcing a été organisé entre collectivités : une rencontre a été organisée avec des homologues de syndicats d'énergie (SIGERLy) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour bénéficier de conseils et identifier les entreprises répondant à ce type de marchés ;
- Une phase d'identification des entreprises répondant à ce type de marché a été réalisée pour prise de contact ;
- 5 entreprises ont été rencontrées afin de leur présenter le marché et échanger autour des points bloquants, des informations nécessaires à une bonne réponse et des impératifs du marché du SDE07 ;

Moyens

Le SDE07 a bénéficié du dispositif ACTEE pour financer un poste d'économe de flux ainsi qu'un AMO.

Résultats

Le sourcing a permis d'adapter le cahier des charges pour une réponse plus efficace des entreprises (ajout du P1 -fourniture d'énergie- pour assurer un volume de marché suffisant) et a aussi permis aux entreprises une meilleure prise en compte des objectifs du SDE07.